DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CUD, partenaire central de la politique économique du territoire, soutient la création, l'implantation et le maintien d'activités.

MOBILITÉ - TRANSPORT

La CUD définit et applique le plan de déplacements urbain : transports en commun, vélos en libre-service, création de voies cyclables, politique tarifaire…

HABITAT

La CUD vise à répondre aux besoins en logements et en hébergement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

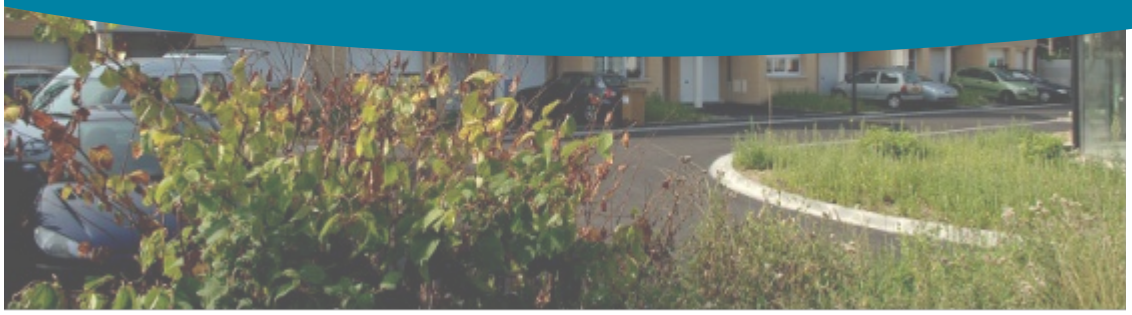

DÉCHETS

Au fil des années la CUD s'est engagée dans une démarche qui a pris corps à travers la charte pour un territoire responsable et exemplaire.

ENERGIE

Organisatrice des services publics du gaz et d'électricité, la CUD favorise les actions en faveur du développement durable et de la maîtrise des dépenses énergétiques.

LA VOIRIE

Le plan exceptionnel de rénovation des trottoirs et des rues démarre : 2,5 millions d'euros supplémentaires pour améliorer le cadre de vie des habitants.

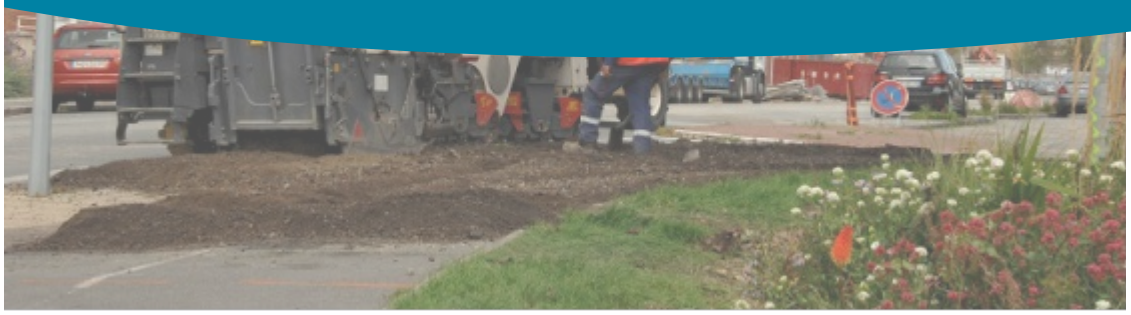

URBANISME

Depuis la loi de solidarité et renouvellement urbain (dite loi S.R.U) du 13 décembre 2000, le Plan local d'urbanisme (PLU) remplace le Plan d'occupation des sols (POS).

EAU ET ASSAINISSEMENT
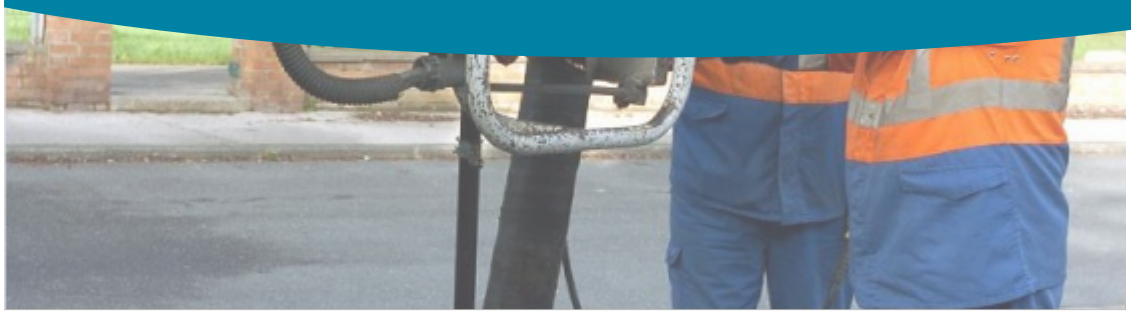
La CUD est partenaire des acteurs de l'eau. Ses services assurent la fourniture de l'eau potable et la gestion du réseau d'assainissement.